

Réf: Dossier N° : 58037

AVIS DE CONSTITUTION

SUCCURSALE « LPM CONSULTING COTE D'IVOIRE »

Siège social : ABIDJAN - PLATEAU 3, Rue des Fromagers, QT.Indenié,
01 BP 4562 ABJ 01

Aux termes du Procès-verbal, en date du 26 Nov. 2018, de la société dénommée LPM CONSULTING SARL, il a été adopté les résolutions suivantes:

- 1- Création d'une succursale en Côte d'Ivoire au nom de « LPM CONSULTING COTE D'IVOIRE ».
- 2- Nomination de Monsieur MONI LUC PROSPER en qualité de Gérant de la succursale.

Objet: Prestation de services ; Commerce général ; Marketing et consultations diverses ; Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, l'extension ou le développement.

Adresse: ABIDJAN - PLATEAU 3, Rue des Fromagers, QT.Indenié, 01 BP 4562 ABJ 01. Deux exemplaires du PV ont été déposés au Greffe du Tribunal du Commerce d'Abidjan sous le n°28454.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-32095 du 10/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

